

Paris : La location meublée temporaire, pas si temporaire que ça !

Réagissez à cet article | Tweet A lire aussi Les professionnels du meublé menacés par la loi Alur ? Location meublée à Paris : Les loyers se stabilisent Estimez votre bien Type de bien : Adresse : Surface : m² Nombre de pièces : (LaVieImmo.com) - Selon le dernier baromètre présenté par Paris Attitude, la durée moyenne d'une location meublée temporaire dans la capitale est de 3 mois. « Pour le troisième trimestre 2013, la durée de séjour en location meublée est passée de 85 à 91 nuitées, soit une augmentation de 7 % par rapport au trimestre dernier », précise le spécialiste de la location meublée temporaire. Dans le secteur, le mois dernier, les touristes (38 %) ont devancé les étudiants (26 %) et les voyages d'affaires (26 %). A. F. - ©2013 LaVieImmo Réagissez à cet article | Tweet .